

AGRICULTURE URBAINE SUR L'ÉCOCITÉ DE ZENATA //

Maroc, Casablanca Zenata

Étude pour la mise en place d'une Agriculture Urbaine















GROUPE CDG

Maîtrise d'ouvrage :

Société d'Aménagement de Zenata (SAZ)

Calendrier:

2019 - 2020 (en cours)

Budget:

925 000 DH

Missions:

Diagnostic, étude de faisabilité, proposition de scénarios, concrétisation du scénario retenu La SAZ a confié à Confluences la mission d'établir un diagnostic élargi et d'analyser toutes les opportunités pour la mise en place d'une agriculture urbaine dans le périmètre de l'EcoCité de Zenata.

L'Ecocité de Zenata est une « Ville Nouvelle » en cours de réalisation sur 1700 ha au sud de Mohammedia et à moins de 20 km au nord de Casablanca. Elle devrait accueillir 300 000 habitants en 2040.

La vocation du projet d'Agriculture Urbaine est de répondre aux engagements et à la volonté exprimée par la SAZ en matière de développement durable. Le projet doit intégrer de nombreux défis et attentes sur les volets sociaux, sociétaux, environnementaux, urbanistiques et économiques. Proposer des produits agricoles sains, en circuits courts, créer des activités économiques pérennes et génératrices d'emplois et mobiliser des synergies entre l'urbain et l'agricole et entre le consommateur et le producteur constituent les principales cibles de la démarche.

La mission se décline en trois parties :

- 1. Diagnostic élargi et partagé pour qualifier et quantifier les freins et les opportunités techniques, socio-économiques, juridiques et administratives. Le diagnostic explorera également des expériences au Maroc est ailleurs pour appuyer la démarche.
- Consolider/confronter le diagnostic à la faisabilité : Formaliser les orientations et rendre visible et crédible la capacité du territoire à installer une (des) forme (s) d'AU - Proposer des scénarios et aider au choix du scenario
- 3. Concrétisation : détailler et formaliser le scénario retenu : Calendrier, prévisionnel et Préconisations techniques, économiques et juridiques.

Confluences est intervenu en tant que mandataire d'un groupement d'experts intégrant le CIRAD (économie et expertise foncière) et Salu-Terre (Economie solidaire).

